

Yverdon-les-Bains, le 31 octobre 2022

Le budget 2023 de la Ville est grandement impacté par la crise énergétique et l'inflation naissante

Le budget 2023 de la Ville d'Yverdon-les-Bains présente un excédent de charges de 9.19 millions de francs. Plusieurs effets se conjuguent : hausse importante du coût des énergies, création de nouvelles places d'accueil de jour, mesures de soutien tant pour les institutions sociales que pour la population en lien avec la crise énergétique, gratuité de la Bibliothèque publique et scolaire, augmentation des effectifs du personnel et impact de l'inflation. Parallèlement, on note une progression de nouveaux revenus, en particulier des recettes liées aux redevances d'utilisation, aux émoluments administratifs, à l'énergie et à des revenus extraordinaires. Le budget présente également une augmentation des charges au niveau des biens et services et des aides et subventions. Au vu des importants projets d'investissements en cours, le niveau de l'endettement reste sous pression dans un contexte où les recettes fiscales restent stables.

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains a adopté le projet de budget 2023 en date du 12 octobre 2022, réalisé en collaboration avec l'ensemble des services de l'administration. Le budget a été élaboré en maintenant la qualité de l'ensemble des services offerts actuellement à la collectivité, tout en octroyant une enveloppe financière globale prédéfinie à chaque service de la Ville. Il présente une marge d'autofinancement positive de 11.14 millions de francs, en baisse de 3.46 millions par rapport à 2022.

Le budget 2023 est impacté de manière importante par la crise énergétique et la hausse de l'inflation, conduisant à la mise en place de politiques de soutien envers la population et les institutions sociales. La rupture des circuits d'approvisionnements des matières premières a pour conséquence d'augmenter les prix des biens, des marchandises et des services délivrés. En parallèle, la Municipalité veille à respecter un niveau d'investissements adéquat permettant d'entretenir et de faire évoluer l'outil de travail et le patrimoine de la Ville.

Le total brut des charges s'élève à 297.13 millions de francs. Le budget 2023 prévoit des augmentations de charges dans les domaines de l'achat des énergies pour l'électricité et le gaz, du personnel avec notamment la création de nouveaux postes supplémentaires, des mesures de soutien pour la population et les institutions sociales, des créations de places de garderie et des hausses de subventions pour les activités culturelles et sportives. L'effectif du personnel communal augmente de 13.15 postes, principalement dans les domaines du Service de la sécurité publique, du Service de la jeunesse et de la cohésion sociale et du Service des bâtiments. En contrepartie, le projet prévoit une diminution de la participation à la cohésion sociale et des charges d'intérêts passifs.

Du côté des revenus, la prévision budgétaire atteint un total de 287.92 millions de francs. Les recettes fiscales connaissent une légère augmentation de 0.42%, en prenant en compte la hausse de l'inflation et les impacts fiscaux liés au Covid-19. L'aide financière fédérale suite à l'acceptation de la réforme fiscale et le financement de l'AVS (RFFA) est maintenue. De nouveaux revenus sont proposés, comme une augmentation des redevances d'utilisation des places de parc et des émoluments de la police des constructions, un prix de l'énergie plus élevé pour l'électricité, de nouvelles recettes d'amendes radars, une redevance unique de DDP pour les Anciennes Casernes et la vente de terrains dans le secteur du PST.

Un important travail d'analyse a été effectué concernant le niveau des investissements sur la base du nouveau programme de législature 2021-2026. Le plan des investissements révisé pour la période 2022-2031 prévoit des dépenses en 2023 de 44.24 millions de francs liées à de grands projets (traitement des micros-polluants à la STEP, passerelle Thièle/Vautier, mise en conformité des infrastructures eau-gaz, PQ Clendy-Dessous, amélioration du TBB, Château, Collège la Passerelle), pour une moyenne annuelle jusqu'en 2026 de 37 millions de francs.

Ce plan des investissements, bien qu'ajusté chaque année, montre la direction dans laquelle la dette se projette actuellement. Pour y faire face, la Municipalité proposera de nouvelles sources de financement, à l'exemple de la valorisation foncière d'une partie du patrimoine communal.